



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le **25 septembre à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le **18 septembre 2024** s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant : DEL2024EL250913

PRESENTS : BARRERE Jean Louis - CAMPAGNE Jean-Paul - DARMAYAN Stéphane - DIBOS Thierry - ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - GALICHET Guillaume - SOLER Catherine LAMOLIE Michel - LAVIELLE Michelle - MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - SEYS Coralie - TORREGROSSA Gêrardine - VEJUX Denis - YARZABAL Isabelle

ABSENTS : BORDELANNE Dominique - LAGOUEYTE Clément - MERLIN Laurence -

POUVOIRS : MOUHEL Philippe pour LAMOLIE Michel – SOLER Cathy pour YARZABAL Isabelle

Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 14 Pouvoirs : 2

Objet : Convention d'adhésion au réseau de lecture publique des Landes

CONSIDERANT l'objectif d'intégrer le réseau de lecture publique des Landes afin de contribuer au développement de la lecture publique sur le territoire de la commune de Castets et de bénéficier de l'aide apportée par la Médiathèque départementale des Landes ;

CONSIDERANT que cette aide implique de la part de la Médiathèque Départementale des Landes une mission d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement des réflexions et projets, une mission de formation et de professionnalisation de l'équipe de la Médiathèque de Castets, un soutien logistique au fonctionnement de la médiathèque de Castets, des actions réalisées en réseau, ainsi que l'attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement ;

CONSIDERANT en contrepartie l'obligation pour la médiathèque de Castets de respecter des critères minimums concernant la superficie des locaux, l'ouverture de l'espace au public, la taille des collections, la professionnalisation de l'équipe, les conditions de prêt et les rendus statistiques de l'activité ;

CONSIDERANT pour ce faire de la nécessité de signer une convention définissant les engagements entre la Commune de Castets et le Conseil Départemental des Landes pour une durée de trois ans renouvelable ;

Sur proposition de M. le Maire,

Après délibérations, le Conseil Municipal, par **16 voix pour**, décide les actions suivantes :

Article 1 :

Approuver la convention d'adhésion au réseau de lecture publique des Landes annexée à la présente délibération.

Article 2 :

Autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la validation de la convention.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Maire.
Philippe MOUHEL

La secrétaire de séance,
Vanessa FRUIT